

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants	Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants	Conseillers présents : 93 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 5 Absent(s) excusé(s) : 5 Absent(s) : 1
--	--	--

Date de convocation : 8 décembre 2020

Vote(s) pour : 96

Vote(s) contre : 2

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 14 décembre 2020,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2020-12-14-CC-14.5 :

Examen du rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein du Conseil d'Administration de Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) Mirabelle TV - Exercice 2019.

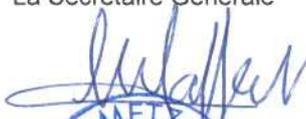
Rapporteur : Monsieur Jean-Claude WALTER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1524-5 alinéa 14,
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 7 septembre 2020 désignant les représentants Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SAEML Mirabelle TV,
VU le rapport annuel écrit des représentants de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SAEML Mirabelle TV pour l'exercice 2019 joint en annexe,

DECIDE d'adopter le rapport présenté.

Pour extrait conforme
Metz, le 15 décembre 2020
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT





Rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein
de la Société Anonyme d' Economie Mixte Locale
Mirabelle TV,
en application de l'article L.1524-5 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Exercice 2019

SOMMAIRE

Fiche signalétique de la SEM	page 3
Synthèse des comptes annuels au 31/12/2019	page 4
Faits majeurs de l'exercice liés à l'activité	page 6
Faits majeurs de l'exercice liés au bilan financier	page 6
Perspectives 2020.....	page 9

"Toutes les informations fournies dans le présent rapport, formalisé par le service Contrôle de Gestion externe, sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".

FICHE SIGNALÉTIQUE																																																									
ÉTAT CIVIL																																																									
SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE MIRABELLE TV																																																									
Siège social :	2 rue Saint Vincent - Bâtiment C 57 140 Woippy																																																								
N°RCS :	Metz 521 117 812																																																								
Date de création :	06-mars-10																																																								
Objet social :	- L'exploitation d'un service de télévision, au sens de la loi n°86-1067 du 30/09/1986 relative à la liberté de communication, destiné aux informations sur la vie locale, dans le cadre des fréquences hertziennes numériques assignées par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel. - D'une manière générale toutes opérations, commerciales, industrielles, financières, civiles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou de nature à favoriser le développement de la société.																																																								
Forme juridique :	Société Anonyme d'Economie Mixte Locale																																																								
Président :	Patrick WEITEN																																																								
Directeur Générale :	Jérôme BERGEROT																																																								
Commissaire aux Comptes :	ABAQUE CONSULTING																																																								
Nombre de salariés fin 2019 :	22																																																								
ACTIONNARIAT																																																									
Capital social de 1 000 000€																																																									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Actionnaires</th> <th>Nombre d'actions détenues</th> <th>Capital</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Syndicat mixte numérique pour la communication audiovisuel</td> <td>5 050</td> <td>505 000 €</td> <td>50,50%</td> </tr> <tr> <td>Ville de Metz</td> <td>1 500</td> <td>150 000 €</td> <td>15,00%</td> </tr> <tr> <td>Metz Métropole</td> <td>1 500</td> <td>150 000 €</td> <td>15,00%</td> </tr> <tr> <td>Banque Fédérale du Crédit Mutuel</td> <td>800</td> <td>80 000 €</td> <td>8,00%</td> </tr> <tr> <td>CIC Est</td> <td>500</td> <td>50 000 €</td> <td>5,00%</td> </tr> <tr> <td>Le Républicain Lorrain</td> <td>200</td> <td>20 000 €</td> <td>2,00%</td> </tr> <tr> <td>Chambre métiers de Moselle</td> <td>100</td> <td>10 000 €</td> <td>1,00%</td> </tr> <tr> <td>ADF</td> <td>100</td> <td>10 000 €</td> <td>1,00%</td> </tr> <tr> <td>Algave</td> <td>100</td> <td>10 000 €</td> <td>1,00%</td> </tr> <tr> <td>GL Events</td> <td>50</td> <td>5 000 €</td> <td>0,50%</td> </tr> <tr> <td>Rohr</td> <td>50</td> <td>5 000 €</td> <td>0,50%</td> </tr> <tr> <td>FC Metz</td> <td>50</td> <td>5 000 €</td> <td>0,50%</td> </tr> <tr> <td></td> <td>10 000</td> <td>1 000 000 €</td> <td>100%</td> </tr> </tbody> </table>	Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	%	Syndicat mixte numérique pour la communication audiovisuel	5 050	505 000 €	50,50%	Ville de Metz	1 500	150 000 €	15,00%	Metz Métropole	1 500	150 000 €	15,00%	Banque Fédérale du Crédit Mutuel	800	80 000 €	8,00%	CIC Est	500	50 000 €	5,00%	Le Républicain Lorrain	200	20 000 €	2,00%	Chambre métiers de Moselle	100	10 000 €	1,00%	ADF	100	10 000 €	1,00%	Algave	100	10 000 €	1,00%	GL Events	50	5 000 €	0,50%	Rohr	50	5 000 €	0,50%	FC Metz	50	5 000 €	0,50%		10 000	1 000 000 €	100%
Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	%																																																						
Syndicat mixte numérique pour la communication audiovisuel	5 050	505 000 €	50,50%																																																						
Ville de Metz	1 500	150 000 €	15,00%																																																						
Metz Métropole	1 500	150 000 €	15,00%																																																						
Banque Fédérale du Crédit Mutuel	800	80 000 €	8,00%																																																						
CIC Est	500	50 000 €	5,00%																																																						
Le Républicain Lorrain	200	20 000 €	2,00%																																																						
Chambre métiers de Moselle	100	10 000 €	1,00%																																																						
ADF	100	10 000 €	1,00%																																																						
Algave	100	10 000 €	1,00%																																																						
GL Events	50	5 000 €	0,50%																																																						
Rohr	50	5 000 €	0,50%																																																						
FC Metz	50	5 000 €	0,50%																																																						
	10 000	1 000 000 €	100%																																																						
Nombre total d'administrateurs :	10																																																								
*Dont représentants de la VDM :	1 (François GROSDIDIER),																																																								
*Dont représentants de MM :	1 (Cédric GOUTH)																																																								
JURIDIQUE																																																									
Conventions conclues avec Metz Métropole	Aucune																																																								
FINANCIER																																																									
Dernier résultat net comptable connu :	-260 704 €																																																								
Garantie d'emprunts :																																																									
*Metz Métropole	Aucune																																																								
Financement annuel apporté :																																																									
*Metz Métropole	Aucun																																																								

Synthèse des comptes annuels au 31/12/2019 (en €) :

MIRABELLE TV - Comptes annuels au 31/12/2019 en €

Compte de résultat : MIRABELLE TV							
CHARGES	2019	2018	2017	PRODUITS	2019	2018	2017
60 - Achats	0 €	0 €	0 €	70 - Chiffre d'affaires	679 607 €	637 539 €	600 980 €
61 - Services extérieurs	0 €	0 €	0 €	71 - Production stockée	0 €	0 €	0 €
62 - Personnel extérieur	0 €	0 €	0 €	72 - Production immobilisée	0 €	0 €	0 €
62 - Autres services extérieurs	788 896 €	597 501 €	660 748 €	74 - Subventions d'exploitation	1 429 795 €	1 475 250 €	1 398 986 €
63 - Impôts et taxes	54 925 €	-2 436 €	56 736 €	75 - Autres produits	7 €	504 €	14 €
64 - Personnel	1 095 976 €	1 145 086 €	1 135 779 €	78 - Produits financiers	0 €	0 €	0 €
64 - Autres comptes	0 €	0 €	0 €	77 - Produits exceptionnels	1 692 €	1 692 €	1 692 €
65 - Autres charges courantes	60 €	8 €	10 €	78 - Reprise amortissements & provisions	8 356 €	11 928 €	10 103 €
66 - Charges financières	6 056 €	5 543 €	5 334 €	79 - Transferts de charges	0 €	0 €	0 €
67 - Charges exceptionnelles	365 390 €	31 044 €	743 €				
68 - Dotations amortissements & provisions	68 859 €	88 324 €	91 827 €				
Participation des salariés	0 €	0 €	0 €				
Impôts sur les bénéfices	0 €	0 €	0 €				
Total charges	2 380 162 €	1 865 070 €	1 951 177 €	Total produits	2 119 457 €	2 126 913 €	2 011 775 €
Résultat net de l'exercice	-260 705 €	261 843 €	60 598 €				

Bilan : MIRABELLE TV							
ACTIF	2019	2018	2017	PASSIF	2019	2018	2017
Immo incorporelles (20)	21 378 €	55 689 €	90 000 €	Capital	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €
Terrain, Construction & Instal techniques (21)	26 433 €	37 072 €	86 659 €	Réserves	50 000 €	50 000 €	50 000 €
Autres immo. Corporelles (23)	62 762 €	100 682 €	114 415 €	Report à nouveau	-273 493 €	-535 335 €	-595 934 €
Immo. Corporelles en cours	0 €	0 €	0 €	Résultat net de l'exercice	-260 705 €	261 843 €	60 598 €
Immo. Financières (27)	13 000 €	13 000 €	13 500 €	Subv. d'investissement	25 924 €	27 616 €	29 308 €
Avances et acomptes	0 €	0 €	0 €	Provisions risques & charges	0 €	0 €	0 €
TOTAL IMMOBILISATIONS	123 573 €	206 443 €	304 574 €	Provisions réglementées	0 €	0 €	0 €
Comptes liaison Actif	0 €	0 €	0 €	Recettes à classer ou régulariser	0 €	0 €	0 €
Capital souscrit non appelé	0 €	0 €	100 000 €	Comptes liaison Passif	0 €	0 €	0 €
				TOTAL FONDS PROPRES	541 726 €	804 124 €	543 972 €
				Dettes financières à plus d'un an	0 €	0 €	0 €
				TOTAL CAPITAUX PERMANENTS	541 726 €	804 124 €	543 972 €
Stocks et encours (37)	0 €	0 €	0 €	Avances reçues	0 €	0 €	0 €
Créances d'exploitation (410,411)	128 598 €	98 324 €	88 096 €	Dettes fournisseurs	250 190 €	316 894 €	425 506 €
Autres créances	155 010 €	234 057 €	172 558 €	Dettes fiscales et sociales	335 966 €	332 430 €	407 172 €
Charg. const. Avance (486)	15 833 €	19 251 €	19 540 €	Dettes financières à moins d'un an	2 197 €	1 695 €	1 548 €
Charges à répartir (481)	0 €	0 €	0 €	Produits constatés d'avance	0 €	0 €	0 €
Avances reçues	0 €	0 €	0 €	Dettes sur Immos et Autres dettes	0 €	19 €	10 050 €
TOTAL ACTIF CIRCULANT	297 441 €	351 632 €	380 194 €	TOTAL DETTES A COURT TERME	588 353 €	651 038 €	844 286 €
Placements, SICAV (50)	0 €	0 €	0 €	Crédits trésorerie	0 €	0 €	0 €
Dispo. caisse, banque (51,53)	709 065 €	897 087 €	703 490 €				
TOTAL TRESORERIE	709 065 €	897 087 €	703 490 €	TOTAL DECOUVERT	588 353 €	651 038 €	844 286 €
TOTAL GENERAL ACTIF	1 130 079 €	1 455 162 €	1 388 258 €	TOTAL GENERAL PASSIF	1 130 079 €	1 455 162 €	1 388 258 €

Source : Comptes annuels 2019

Données financières synthétiques comparatives :

	2019	2018
Chiffre d'affaires	679 607 €	637 539 €
Résultat net de l'exercice	-260 704 €	261 843 €
Total du bilan	1 130 080 €	1 455 163 €
Actif immobilisé	123 573 €	206 443 €
Capitaux propres	541 727 €	804 124 €
Dettes à plus d'un an	0	0 €
Dettes à moins d'un an	2 197 €	1 695 €

Source : Comptes annuels 2019

I – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES A L'ACTIVITE

Durant l'année 2019 la chaîne a continué son développement sur le digital avec la mise en ligne de nombreux articles et sujets sur les réseaux sociaux dans la perspective d'élargir le spectre de ses téléspectateurs traditionnels. A titre d'exemple lors des festivités des 800 ans de la cathédrale de Metz, le reportage sur le mapping de la façade totalisé plus d'un million de vues sur Facebook. D'autres reportages ont également comptabilisé de nombreuses vues comme celui sur la meilleure galette des rois à Sarreguemines (500 000 vues). De son côté le sentier des Lanternes a totalisé 600 000 vues, enfin, plus récemment cet été le match amical du FC Metz contre FC Charleroi a rassemblé 100 000 spectateurs uniquement sur Facebook.

Au dernier trimestre, la chaîne a fait l'acquisition d'un car-régie afin de lui permettre de produire et de diffuser des programmes en dehors de ses studios à Woippy. Deux émissions spéciales ont ainsi été réalisées avant la fin de l'année 2019 ; une émission sur les marchés de Noël à Metz et une seconde lors du lancement des festivités à l'occasion des 800 ans de la cathédrale de Metz.

II – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES AU BILAN FINANCIER

- A) Les principaux chiffres clés du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Cf. page 4 du présent rapport.

L'année 2018 a été marquée par plusieurs variations.

➤ Bilan :

- Les immobilisations incorporelles diminuent de -61% et passent de 56K€ en 2018 à 21K€ en 2019. Cela s'explique par l'amortissement des licences et logiciels acquis.
- Les immobilisations corporelles diminuent également de -54% et passent de 137K€ à 89K€. Cela s'explique par la baisse du poste "matériel de bureau et informatiques" pour 52K€ suite aux amortissements pour dépréciation des biens.
- Les créances clients augmentent de 29% (+28K€) évoluant de 98K à 126K€ suite à la hausse du poste "factures à établir".
- Les disponibilités connaissent une baisse de 21% notamment sur le compte BPLC qui passe de 552K€ en 2018 à 250K€ en 2019.
- Les capitaux propres évoluent de -33% et passent de 804K€ à 542K€. Cela s'explique par un résultat déficitaire de -261K€ contre +261K€ en 2018. Cette baisse du résultat va venir augmenter le report à nouveau débiteur affiché à -273K€ en 2019 et constitué de l'accumulation des résultats (déficits et bénéfices) antérieurs.

Rappel des résultats antérieurs :

RESULTAT 2011	-	94 866 €
RESULTAT 2012	-	265 699 €
RESULTAT 2013	-	274 595 €
RESULTAT 2014	-	57 521 €
RESULTAT 2015	-	6 188 €
RESULTAT 2016		102 935 €
RESULTAT 2017		60 598 €
RESULTAT 2018		261 843 €
RESULTAT 2019	-	260 704 €
Total report à nouveau		
2019	-	273 493 €

Source : Tableau SAEML Mirabelle TV

➤ Compte de résultat :

- Les produits d'exploitation sont en baisse de -0.35% passant de 2 125K€ à 2 118K€, malgré une légère hausse du chiffre d'affaires qui était de 637K€ en 2018 et s'élève à 680K€ en 2019 dont 59% provient de la "coproduction et diffusion". En effet, les subventions d'exploitation ont diminué de 3% (soit 50K€) évoluant de 1 475K€ à 1 430K€.
- Les charges d'exploitation sont en hausse de 32% passant de 1 828K€ en 2018 à 2 009K€ en 2019. Cela s'explique par la hausse de deux postes que sont, les "autres achats et charges externes" évoluant de 597K€ à 789K€ entre 2018 et 2019. En effet, les droits de coproduction passent de 146K€ à 263K€ et la diffusion de 57K€ à 114K€.
- Le poste "impôts, taxes et versements assimilés" augmente de 57% passant de -2K€ à 55K€ notamment suite à la taxe relative à la formation continue pour 14K€ et la taxe AGEFIPH (taxe qui sanctionne les entreprises qui n'emploie pas ou trop peu de personnes avec un handicap depuis la loi du 11 février 2005) pour 15K€.
- Le poste "salaires et traitements" diminue de 21K€ entre 2018 et 2019 évoluant de 859K€ à 831K€.
- les charges exceptionnelles ont évolué de 458€ en 2018 à 334K€ en 2019 correspondant aux indemnités à titre de dommages-intérêts dans le cadre du départ du Directeur général.

B) Informations financières complémentaires diverses

– **Effectifs**

Au 31/12/2019, l'effectif de la société est de 22 salariés contre 21 en 2018.

– **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du CGI, aucune dépense correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

– **Délais de paiement**

En application de l'article L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, au 31 décembre 2019, le montant des dettes fournisseurs s'élèvent à 219 943€.

L'échéancier des dettes fournisseurs est le suivant :

Dettes fournisseurs	Moins de 30 jours	A 60 jours	A 90 jours	A plus de 90 jours	Total
Exercice clos le 31.12.2018	-23 402€	13 269€	0€	310 827€	300 693€
Exercice clos le 31.12.2017	36 515€	16 106€	44 802€	306 609€	404 032€

Source : Rapport de gestion 2018

Le rapport de gestion 2019, voté au conseil d'administration du 3/8/2020, stipule que la société n'est pas en mesure de présenter la décomposition des dettes fournisseurs et clients au 31/12/2019.

– Autre

Concernant l'actionnariat salarié (article L.225-184 du Code de commerce)

Le personnel salarié de la société ne détient aucune participation dans le capital de la société et aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été consentie au personnel salarié de la société ou à ses mandataires sociaux.

Concernant les délégations dans le domaine des augmentations de capital (article L.225-100 al.7 du Code de commerce)

Le Conseil d'administration ne dispose d'aucune délégation qui lui aurait été accordée par l'Assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

Concernant le mandat des administrateurs et les mandats de commissaires aux comptes :

Les mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes n'ont pas fait l'objet d'une modification au cours de l'année 2019.

Concernant les attributions d'actions gratuites (article L.225-197-4 du Code de commerce)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et des exercices antérieurs, la société n'a consenti aucune opération d'attribution d'actions gratuites au profit de ses salariés, de ses mandataires ou des salariés des sociétés du groupe

Concernant les filiales et participation :

Mirabelle TV détient 10% de la société TELEVISION LOCALES ASSOCIEES, actuellement en liquidation judiciaire. Par prudence, une provision pour dépréciation a été comptabilisée sur l'intégralité du coût d'acquisition des titres, à savoir 2 700€.

Concernant les conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale (article L.225-38 du Code de Commerce) :

- Contrat d'Objectifs et de Moyens avec le Syndicat Mixte Numérique pour la Communication Audiovisuelle (jusqu'en 2020) d'un montant de 1,3 M€ TTC.
- Contrat d'Objectifs et de Moyens pour la période 2020-2022 passé avec la Région Grand Est dans le cadre du Réseau des Télévisions du Grand Est (Alsace 20, Canal 32, via Voges et via Mirabelle) a été préparé à la fin de l'année 2019 pour une durée de trois ans pour un montant de 272 775 €.

III – Perspectives 2020

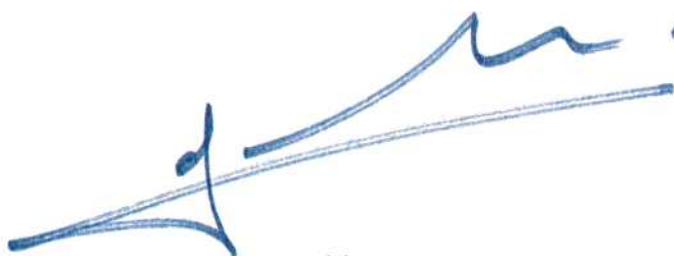
A l'occasion de son 10^{ème} anniversaire, la chaîne s'affirme plus que jamais comme la vitrine du département de la Moselle. C'est la raison pour laquelle viàMirabelle est devenue viàMoselle TV le 10 juillet 2020.

Parmi les projets figure le déménagement de la chaîne dans de nouveaux locaux. Un déménagement doublé d'un renouvellement du matériel de diffusion (régie et plateaux) qui n'a fait l'objet d'aucun investissement significatif en 10 ans qu'il sera nécessaire d'inscrire au budget 2021.

Dans la perspective de renforcer sa position de média club, viàMoselle TV proposera dès la rentrée de septembre un rendez-vous quotidien lié à l'actualité du FC Metz.

Par ailleurs, la chaîne et le Metz Handball ont signé une convention de partenariat à partir de la saison prochaine. viàMoselle TV diffusera, sous conditions de ressources financières, tous les matchs de championnat du club et bénéficiera d'une exposition comme les autres partenaires du club sur différents supports de communication. La chaîne proposera également un rendez-vous hebdomadaire consacré exclusivement à Metz Handball.

Selon la délibération du Conseil Métropolitain du 7 septembre 2020, relative à la désignation des représentants de Metz Métropole au sein du Conseil d'Administration de la SAEML Mirabelle TV et selon le principe de continuité de service public, le présent rapport est signé par le représentant nouvellement élu.



Cédric GOUTH
Mandataire Metz Métropole

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES Points 1 - 2,2 - 2,3 - 3 à 14 <i>Points 15 à 27 : pas de vote</i>
ADDA	Fatiha	Woippy		POUR
AGAMENNONE	Béatrice	Metz	Pouvoir d'Amandine LAVEAU-ZIMMERLE	POUR
ANCEL	Claire	Châtel-Saint-Germain		POUR
ARNOLD	Patricia	Metz		POUR
AUDOUY	Caroline	Metz		POUR
BALLARINI	Jean-Louis	Chieulles		POUR
BAUCHEZ	Jean	Moulins-lès-Metz		Abstention Point 9 Pour les autres points
BAUDOÛIN	Daniel	Sainte-Ruffine		POUR
BAUDRIN	Pierre	Vernéville		POUR
BELKAHLA	Yamouna	Woippy		POUR
BOHL	Jean-Luc	Montigny-lès-Metz		POUR
BOHR	Timothée	Metz		POUR
BORI	Danielle	Metz		POUR
BOUVET	Xavier	Metz	Pouvoir de Nicolas TOCHET	POUR
BROCARD	Manuel	Longeville-lès-Metz		POUR
BURHAN	Ferit	Metz		POUR
CARPENTIER	François	Cuvry		POUR
CHANGARNIER	Stéphanie	Metz	Excusée - Pouvoir à Julien HUSSON	POUR
CHOUIKHA	Erfane	Woippy		POUR
COLIN-OESTERLE	Nathalie	Metz		POUR
COMBELLES	Jean	Vaux		POUR
DAP	Laurent	Metz		POUR
DAUSSAN-WEIZMAN	Anne	Metz		POUR
DEFAUX	Daniel	Plappeville		POUR
DIEUDONNE	Vincent	Vary		POUR
DORR	Antoine	Vantoux		POUR
DUMONT	Michel	Féy		POUR
DUVAL	Bertrand	La Maxe		POUR

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES Points 1 - 2,2 - 2,3 - 3 à 14 <i>Points 15 à 27 : pas de vote</i>
FACHOT	Pierre	Jussy		POUR
FRITSCH-RENARD	Anne	Metz		POUR
GLESER	Philippe	Lorry-lès-Metz		POUR
GOUTH	Cédric	Woippy		POUR
GREGOIRE	Aude	Montigny-lès-Metz	Excusée - Pouvoir à Christiane GREINER	POUR
GREINER	Christiane	Montigny-lès-Metz	Pouvoir d'Aude GREGOIRE	POUR
GRIVEL	Patrick	Laquenexy	Pouvoir de Pierre MUEL	POUR
GROLET	Françoise	Metz		Abstention Points 1 et 7 - Contre Points 3, 4, 9 et 14 Pour les autres points
GROSDIDIER	François	Metz		POUR
GUERMITI	Hanifa	Metz		POUR
HASSER	Henri	Le Ban-Saint-Martin		POUR
HENRION	François	Augny		Abstention Point 9 Pour les autres points
HORY	Thierry	Marly		POUR
HUBER	Pascal	Chesny		POUR
HUET	Armelle	Noisseville		POUR
HUSSON	Julien	Metz	Pouvoir de Stéphanie CHANGARNIER	POUR
JACOB-VARLET	Odile	Marly		POUR
KHALIFE	Khalifé	Metz		POUR
KOLODZIEJ	Jocelyne	Coin-sur-Seille		POUR
KREMER	Véronique	Montigny-lès-Metz		POUR
KURTZMANN	Walter	Peltre		POUR
LALOUX	Grégoire	Metz		Abstention Points 1 et 7 - Contre Points 3, 4, 9 et 14 Pour les autres points
LAVEAU-ZIMMERLE	Amandine	Metz	Excusée - Pouvoir à Béatrice AGAMENNONE	POUR
LINDEN	Anne-Marie	Coin-lès-Cuvry		POUR
LOGIN	Frédérique	Amarvillers		POUR
LOSCH	Jean-François	Lessy		POUR
LUCAS	Eric	Metz		POUR
LUX	Isabelle	Metz		POUR
MANZANO	Philippe	Mécleuves		POUR
MARCHETTI	Denis	Metz		POUR

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES Points 1 - 2,2 - 2,3 - 3 à 14 <i>Points 15 à 27 : pas de vote</i>
MARX	Sébastien	Metz		POUR
MICHEL	Martine	Pournoy-la-Chétive		POUR
MOLE-TERVER	Laurence	Metz		POUR
MUEL	Pierre	Marieulles	Excusé - Pouvoir à Patrick GRIVEL	POUR
NAVROT	Frédéric	Scy-Chazelles		POUR
NGO KALDJOP	Gertrude	Metz		POUR
NICOLAS	Martine	Metz		POUR
NICOLAS	Jean-Marie	Metz		POUR
NIEL	Hervé	Metz		POUR
NOWICKI	Christian	Marly		Abstention Point 9 Pour les autres points
PEULTIER	Roger	Rozérieulles		POUR
PIERRET	Alain	Woippy		POUR
PREVOST	Christophe	Saint-Julien-lès-Metz		POUR
REISS	Guy	Metz		POUR
ROQUES	Jérémy	Metz		POUR
ROUX	Sylvie	Mey		POUR
SCHLOSSER	Pauline	Metz		POUR
SCHNEIDER	Jacqueline	Metz		POUR
SCHWARTZBERG	Arielle	Montigny-lès-Metz		POUR
SCIAMANNA	Marc	Metz		POUR
SMIAROWSKI	Stanislas	Jury		POUR
SOKOLOWSKI	Dimitri	Montigny-lès-Metz		POUR
SPORMEYEUR	Nathalie	Saulny		POUR
STAUDT	Bernard	Metz		POUR
STEMART	Anne	Metz		POUR
STREBLY	Dominique	Ars-Laquenexy		POUR
TABONE	Salvatore	Montigny-lès-Metz		POUR
TAFFNER	Blaise	Metz		POUR
TAHRI	Bouabdellah	Metz		POUR
THIL	Patrick	Metz		POUR
TOCHET	Nicolas	Metz	Excusé - Pouvoir à Xavier BOUVET	POUR

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES Points 1 - 2,2 - 2,3 - 3 à 14 <i>Points 15 à 27 : pas de vote</i>
TORLOTING	Michel	Gravelotte	ABSENT	
TRAN	Doan	Metz		POUR
VALDEVIT	Bruno	Ars-sur-Moselle		POUR
VALENTIN	Claude	Nouilly		POUR
VERRONNEAU	Marina	Metz		POUR
VETSCH	Lucien	Montigny-lès-Metz		POUR
VIALLAT	Isabelle	Metz		POUR
VICK	Julien	Metz		POUR
WALTER	Jean-Claude	St-Privat-la-Montagne		POUR
WEBERT	Marilyne	Pouilly		POUR

Résumé de l'acte

057-200039865-20201214-2020-12-DC14-5-DE

Numéro de l'acte : 2020-12-DC14-5
Date de décision : lundi 14 décembre 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Examen du rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein du Conseil d'Administration de Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) Mirabelle TV - Exercice 2019
Classification : 8.4 - Aménagement du territoire
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 15/12/2020
Numéro AR : 057-200039865-20201214-2020-12-DC14-5-DE
Document principal : 99_DE-14-5.pdf

Pièces jointes :

99_DE-LISTE ELUS votes 14 décembre.pdf

Historique :

15/12/20 10:23	En cours de création	
15/12/20 10:27	En préparation	Catherine DELLES
15/12/20 16:12	Reçu	Catherine DELLES
15/12/20 16:13	En cours de transmission	
15/12/20 16:15	Transmis en Préfecture	
15/12/20 16:17	Accusé de réception reçu	